

## LES TRANSPORTS

## L'ORDONNANCE DE LA COMMISSION SUR LA SANTÉ DES CHEMINOTS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Charles-H. Thomas (Moncton):** Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question au ministre des Transports, mais je vois qu'il est absent. Je croyais qu'il était convenu que son secrétaire parlementaire serait ici pour répondre aux questions. Apparemment il n'est pas ici non plus; j'adresse donc ma question au premier ministre.

Est-il au courant du retard apporté par la Commission canadienne des transports, dont le comité des transports ferroviaires ne s'est pas encore prononcé sur la demande du conseil exécutif des cheminots canadiens, présentée en janvier dernier à propos d'une ordonnance portant sur la santé et l'hygiène des employés des chemins de fer?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je crois que c'est là une question de caractère général que l'honorable député devrait faire inscrire au *Feuilleton*.

**M. Thomas:** Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, le conseil exécutif des cheminots canadiens se réunit aujourd'hui à Ottawa, et a fait savoir qu'il a essayé d'obtenir la réponse du gouvernement; il m'a prié d'essayer moi-même de l'obtenir à la Chambre.

## LA CONSOMMATION

## LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway):** Monsieur l'Orateur, en vue de la conférence fédérale-provinciale sur la consommation, le ministre de la Consommation et des Corporations voudrait-il indiquer si elle sera ouverte au public ou, à défaut, aux membres de cette Chambre?

**L'hon. Ronald Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, la conférence fédérale-provinciale prévue pour le 28 octobre groupera les responsables fédéraux et provinciaux. Conformément à la pratique courante, ce sera une réunion réservée.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Le ministre voudrait-il indiquer à la Chambre où l'on en est quant à la formation d'un comité de la consommation, étant donné qu'on a déjà formé les comités spéciaux et permanents de la Chambre?

**L'hon. M. Basford:** Non.

**M. McGrath:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il indiquer à la Chambre lequel de ces comités s'occupera des questions importantes qui relèvent de son ministère?

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, cette question concerne en réalité le leader de la Chambre. Ce sera, je crois, le comité des affaires économiques et sociales.

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au premier ministre. Est-ce qu'il présentera à temps pour la réunion le Livre blanc sur les prix et les coûts qu'il a promis le 13 septembre?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le Livre blanc n'est pas encore prêt.

**M. McGrath:** Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, au ministre de la Consommation et des Corporations. Dira-t-il à la Chambre maintenant quand le conseil spécial des consommateurs sera établi? Il remet la chose à plus tard depuis le début de la session.

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, j'imagine que le député veut parler du conseil dont le nom véritable est Conseil consultatif des consommateurs. J'ai déjà dit que j'espérais l'établir sous peu, et j'étais vraiment sincère. J'aurais voulu l'instituer beaucoup plus tôt. Le problème, c'est qu'il y a environ 200 personnes au Canada qui seraient tout indiquées pour faire partie du Conseil et il m'est difficile d'en arriver à un nombre raisonnable.

[Plus tard]

**M. Ed Schreyer (Selkirk):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Le Conseil consultatif des consommateurs étant créé, le ministre le chargera-t-il d'examiner l'augmentation du prix des automobiles, des pièces détachées et des appareils de sécurité installés sur les voitures?

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, le Conseil consultatif des consommateurs est un conseil indépendant du ministre et de son ministère. C'est au président et aux membres du conseil qu'incombe le soin de décider de son travail. Je ne suis pas en mesure de lui ordonner de faire quelque travail que ce soit.

**M. Schreyer:** Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puisqu'il en est ainsi, le ministre pourrait-il dire s'il a confié ou s'il confiera à quelqu'un l'examen de cette question?